



Commune de  
1358 Valeyres-sous-Rances

Valeyres-sous-Rances, le 23 mai 2022

Au Conseil général  
de et à  
1358 Valeyres-sous-Rances

**Annexe au préavis no 10/22 relative au Bilan et comptes de fonctionnement 2021**

**Remarques générales :**

L'excédent de revenu pour 2021 est de **CHF 15'037.11** alors qu'un excédent de charges de CHF 50'040.00 était budgétisé.

Avant l'attribution aux réserves, un excédent de **CHF 280'037.11** ressortait des comptes 2021. Toutefois, il est important de relever qu'un excédent de CHF **101'078.-** aurait dû être comptabilisés sur les comptes 2020. Il s'agit d'erreurs dans l'estimation de la péréquation et de la facture sociale.

Pour 2021, un excédent de **CHF 65'000.-** est estimé sur le montant total de la facture sociale. Il s'agit d'un montant d'une ampleur exceptionnelle.

Le contexte sanitaire lié à la COVID 19, qui a perduré durant l'année 2021 engendrent également une diminution de certaines charges par rapport au budget 2021. De plus, des aides étatiques pour la pandémie ont permis de baisser les coûts pour les communes. Les différences avec le budget 2021 sont pour ARAS CHF **-5'232.50** ; AJOVAL CHF **-46'902.34**, ASIOR CHF **-29'521.59**. Des écarts ont toujours existé entre les budgets et les comptes mais rarement aussi importants.

**Domaines qui devraient être autofinancés :**

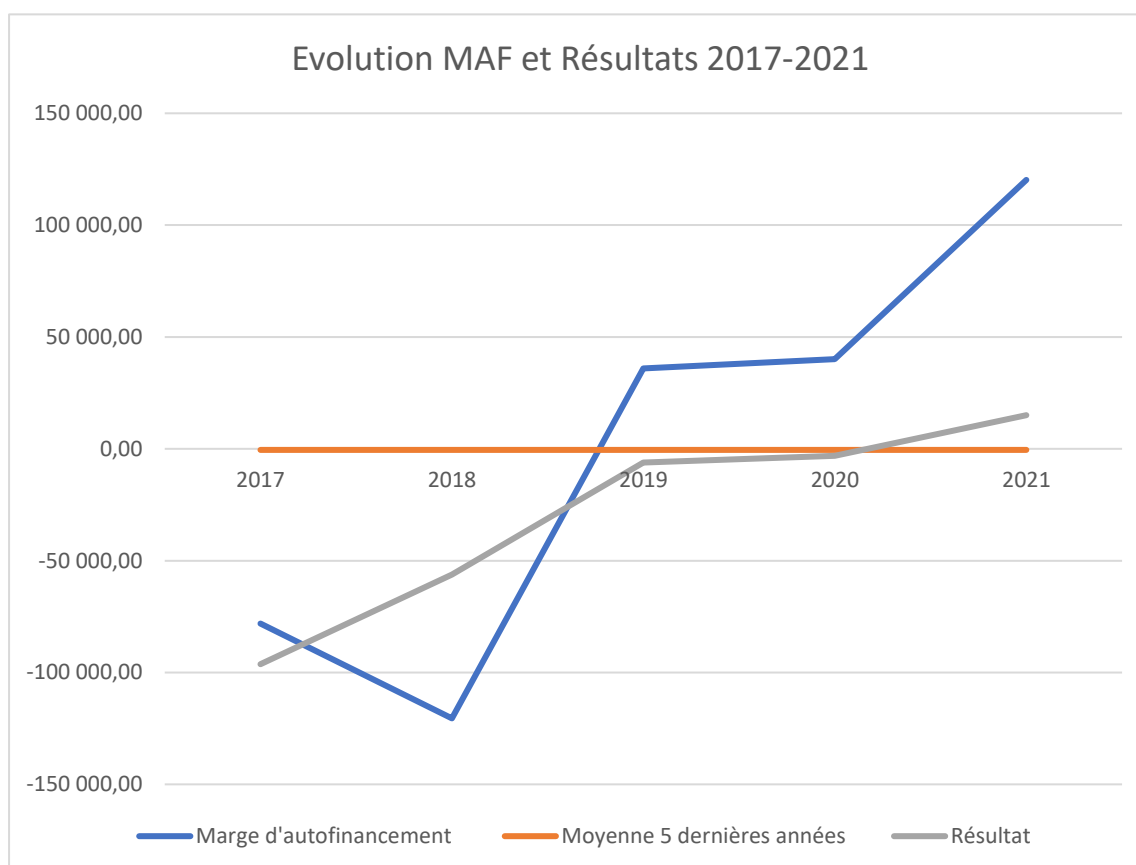
Charges	Produits	Taux de couverture
<b>Réseau d'égouts et d'épuration :</b>		
CHF 130'679.20	CHF 99'838.45	<b>76% / 74%*</b>
	2020	78%
<b>Services des eaux :</b>		
CHF 96'785.55	CHF 75'759.05	<b>78% / 84%*</b>
	2020	113.81%
<b>Déchetterie :</b>		
CHF 83'458.42	CHF 66'247.85	<b>79%</b>
	2020	62.42%

- En tenant compte des corrections : voir explications compte 810.314.00, Entretien des raccordements & extension du réseau d'eau de pluie, p20.

Marge d'autofinancement 2021, après épuration des comptes : CHF 120'218.22

### Evolution Marge autofinancement 2017-2021

Années	2017	2018	2019	2020	2021
Marge d'autofinancement CHF	-78'150.81	-120'509.89	35'895.26	40'144.26	120'218.22
Moyenne 5 dernières années	-480.59	-480.59	-480.59	-480.59	-480.59
Résultat des comptes	-96'284.64	-56'261.30	-6'177.94	-3'129.05	15'037.11



Pour rappel, pour soutenir un niveau d'endettement maximal de 4 millions, notre commune doit être capable de dégager une marge d'autofinancement moyenne de CHF 133'400.- (Capacité d'endettement souhaitée ou dette (nette) / 30). Actuellement, la moyenne des 5 dernières années est de CHF **-480.60**.

## I. BILAN

### Disponibilité

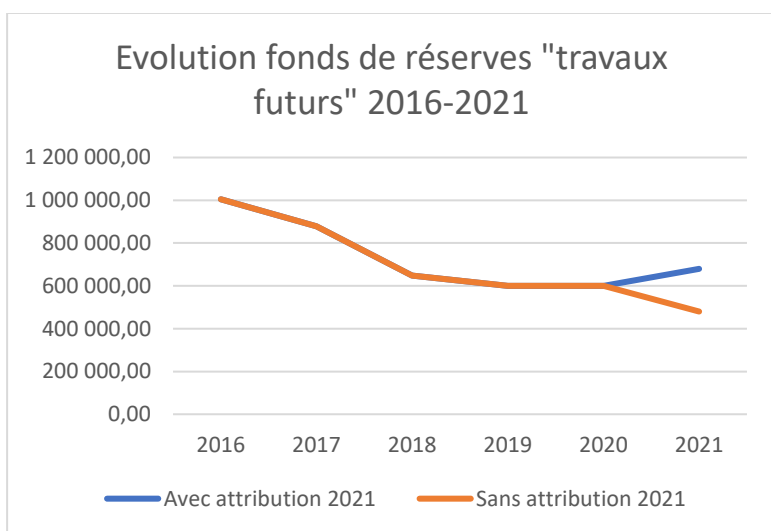
Elles s'élèvent à CHF 1'439'541.13 en diminution de CHF 149'541.13 par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### Fonds de réserve

Ce poste a augmenté de CHF 77'283.75 pour passer de CHF 1'129'435.20 à CHF 1'206'718.95. Les réserves sont couvertes intégralement par des liquidités. Cette augmentation est due à la situation particulière de 2021.

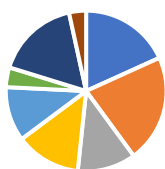
### Evolution du fonds de réserve « travaux futurs » 2016-2021

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Avec attribution 2021	1'004'696.60	879'196.60	647'725.35	600'000.00	600'000.00	680'005.15
Sans attribution 2021	1'004'696.60	879'196.60	647'725.35	600'000.00	600'000.00	480'005.15



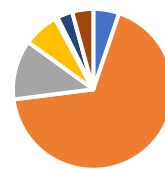
## II. COMPTES DE FONCTIONNEMENT

### Charges 2021



- 1.00 ADMINISTRATION GENERALE
- 2.00 FINANCES
- 3.00 DOMAINES ET BATIMENTS
- 4.00 TRAVAUX
- 5.00 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES
- 6.00 POLICE

### Produits 2021



- 1.00 ADMINISTRATION GENERALE
- 2.00 FINANCES
- 3.00 DOMAINES ET BATIMENTS
- 4.00 TRAVAUX
- 5.00 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES
- 6.00 POLICE
- 7.00 SECURITE SOCIALE
- 8.00 SERVICES INDUSTRIELS

## 1. ADMINISTRATION GENERALE

### 110 Administration

#### 110.301.00 Salaire du personnel (compte de charge)

Au compte 2021	CHF	204'148.76
Au budget 2021 adopté	CHF	170'000.00
Augmentation	CHF	34'148.76

Cette augmentation est liée au fait que les salaires des collaborateurs communaux (sauf ceux de la déchetterie) figurent dans ce compte. Dès lors, les comptes 352.301.00 (Salaires Intendant - Grande salle, budget 21 CHF 3'000.-) 353.301.00 (Salaires conciergerie – Collège, budget 21 CHF 21'000.-) 354.301.00 (Salaires conciergerie -Eglise, budget 21 CHF 2'000.-) n'ont pas été chargés (total budget 21 CHF 26'000.-. Par contre, les comptes de produit 390.01 de Grande-salle, Collège et Eglise ont été chargés des montants correspondants. Cette façon de faire permet de calculer et vérifier plus facilement les charges sociales

De plus, cette augmentation est due également aux frais liés à l'engagement de deux personnes, afin de rétablir la situation dans la comptabilité 2021 de la commune.

#### 110.303.00 Charges sociales (AVS-AC-AI-alloc.fam.) ; 110.304.00 Caisse de pension ; 110.305.00 Assurances accidents et maladie (comptes de charge)

Ces postes ont été trop estimés. Des corrections ont été effectuées, afin de rétablir des prélèvements erronés auprès d'un collaborateur (années 2018-2020) et un rattrapage à la SUVA (années 2018-2020) pour une collaboratrice pas annoncée. Le surplus budgétisé a permis de régler de manière presque indolore, sur le compte 110.305.00, la situation.

#### 110.317.00 réceptions, manifestations (compte de charge)

Au compte 2021	CHF	1'902.20
Au budget 2021 adopté	CHF	5'000.00
Diminution	CHF	-3'097.80

Cette diminution s'explique par la situation sanitaire, les restrictions et règles qui s'appliquaient aux manifestations.

#### 110.318.03 Frais informatique (compte de charge)

Au compte 2021	CHF	10'584.70
Au budget 2021 adopté	CHF	8'000.00
Augmentation	CHF	2'584.70

Cette augmentation est liée à l'installation des QR codes et l'intervention pour un problème important dans la facturation d'un administré.

### **110.365.00 Aides et dons (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	2'101.00
Au budget 2021 adopté	CHF	4'500.00
<b>Diminution</b>	<b>CHF</b>	<b>-2'399.00</b>

Cette diminution s'explique par la situation sanitaire, les restrictions et règles qui s'appliquaient aux manifestations. La commune a été moins sollicitée pour des soutiens financiers.

### **110.380.00 Attribution fds réserve renouvellement informatique (compte de charges)**

Au compte 2021	CHF	65'000.00
Au budget 2021 adopté	CHF	0.00
Augmentation	CHF	65'000.00

Cette réserve a été créée afin d'amortir le renouvellement de l'infrastructure informatique (préavis 8/22) accepté par le Conseil général le 11 mai 2022.

### **110.431.00 Recettes diverses (permis de construction + autorisation) (compte de produit)**

Au compte 2021	CHF	3'301.95
Au budget 2021 adopté	CHF	6'000.00
<b>Diminution</b>	<b>CHF</b>	<b>-2'698.05</b>

Cette diminution est relative au ralentissement de la réalisation de projets dû à la situation sanitaire

### **110.490.01 Imputation interne, frais du personnel (compte de produit)**

Au compte 2021	CHF	136'173.25
Au budget 2021 adopté	CHF	114'400.00
Augmentation	CHF	21'773.25

Cette augmentation est due à l'imputation des salaires du personnel dans les comptes des bâtiments concernés 352.390.01 (imputation interne, frais de personnel – Grande salle CHF 17'645.45), 353.390.01 (imputation interne, frais de personnel – Collège CHF 27'628.20), 354.390.01 (imputation interne, frais de personnel – Eglise CHF 2'235.60). (voir également explication pour le compte 110.301.00).

## **180 Transports publics**

### **180.352.07 Convention intercommunale Vente carte journ. CFF (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	1'697.00
Au budget 2021 adopté	CHF	0.00
Augmentation	CHF	1'697.00

Ce poste n'a pas été prévu dans le budget 2021. Il correspond à la mise en place, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019, de la « Convention Intercommunale pour la vente de cartes journalières CFF ». Notre commune participe au financement de la perte. Il s'agit de notre quote-part 2020.

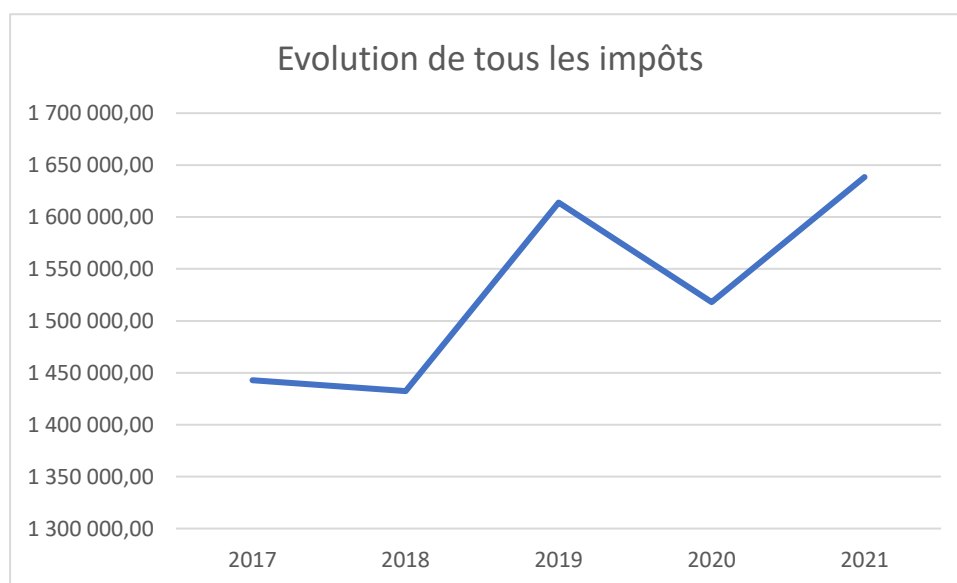
## 2. FINANCES

### 210 Impôts

Au compte 2021	CHF	1'638'465.17
Au budget 2021 adopté	CHF	1'446'800.00
Augmentation	CHF	191'665.17

#### 210.00 Evolution de tous les impôts pour les 5 dernières années.

2017	2018	2019	2020	2021
1'442.795.46	1'432'367.03	1'614'039.53	1'518'046.02	1'638'465.17



#### 210.400.00 Impôt sur le revenu + prestations en capital PP (compte de produit)

Au compte 2021	CHF	1'243'204.20
Au budget 2021 adopté	CHF	1'050'000.00
Augmentation	CHF	193'204.20

Cette augmentation est due, d'une part, aux rattrapages d'impôts de CHF 61'000.- sur 2020. En effet, les contribuables ont demandé des baisses d'acompte en prévision de diminution de salaire en 2020 liée à la situation sanitaire. Lors des taxations, ces baisses de salaire présumées ne correspondaient pas à la réalité. D'autre part, une augmentation des acomptes 2021 a été demandée.

#### 210.400.01 Impôt sur la fortune PP (compte produit)

Au compte 2021	CHF	155'500.69
Au budget 2021 adopté	CHF	200'000.00
Diminution	CHF	-44'499.31

Les impôts sur la fortune des personnes physiques ont été surévalués.

### **210.401.01 Impôt sur le bénéfice PM (compte produit)**

Au compte 2021	CHF	27'123.05
Au budget 2021 adopté	CHF	5'000.00
Augmentation	CHF	22'123.25

Cette augmentation est due à un rattrapage 2019.

### **210.404.00 Droits de mutation (compte produit)**

L'entrée des impôts sur les droits de mutation présente une augmentation de CHF 6'216.05 par rapport au budget 2021. Cet impôt n'est pas maîtrisable et dépend des transactions immobilières effectuées durant l'année.

### **210.411.00 Concession-redevance Romande Energie (compte de produit)**

Au compte 2021	CHF	14'283.35
Au budget 2021 adopté	CHF	16'000.00
<b>Diminution</b>	<b>CHF</b>	<b>-1'716.65</b>

L'indemnité communale versée par la Romandie Energie liée à l'usage du sol pour la distribution de l'électricité se monte à 0.007 CHF / kWh. L'assiette fiscale est définie par le nombre de kWh sur le territoire de la commune. Le nb de kWh vendu a été trop évalué.

### **210.451.00 Compensation RFFA (Régime fiscal et financement de l'AVS) (compte de produit)**

Au compte 2021	CHF	3'216.70
Au budget 2021 adopté	CHF	0.00
Augmentation	CHF	3'216.70

Cette recette n'a pas été planifiée dans le budget 2021. Ce montant correspond à la compensation financière accordée par l'état pour atténuer les effets de la RFFA (anciennement RIE III).

## **220 Finances**

### **220.318.00 Frais bancaires et honoraires (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	1'689.44
Au budget 2021 adopté	CHF	400.00
Augmentation	CHF	1'289.44

Ce compte comprend entre autres les intérêts négatifs de la BCV et les frais sur la limite de crédit Raiffeisen (supprimée en février 2022). Dans ces deux cas, ces montants n'ont pas été prévus au budget 2021.

### **220.352.01 EtatCom, Décompte final péréquation, solde année précédente (compte de charge)**

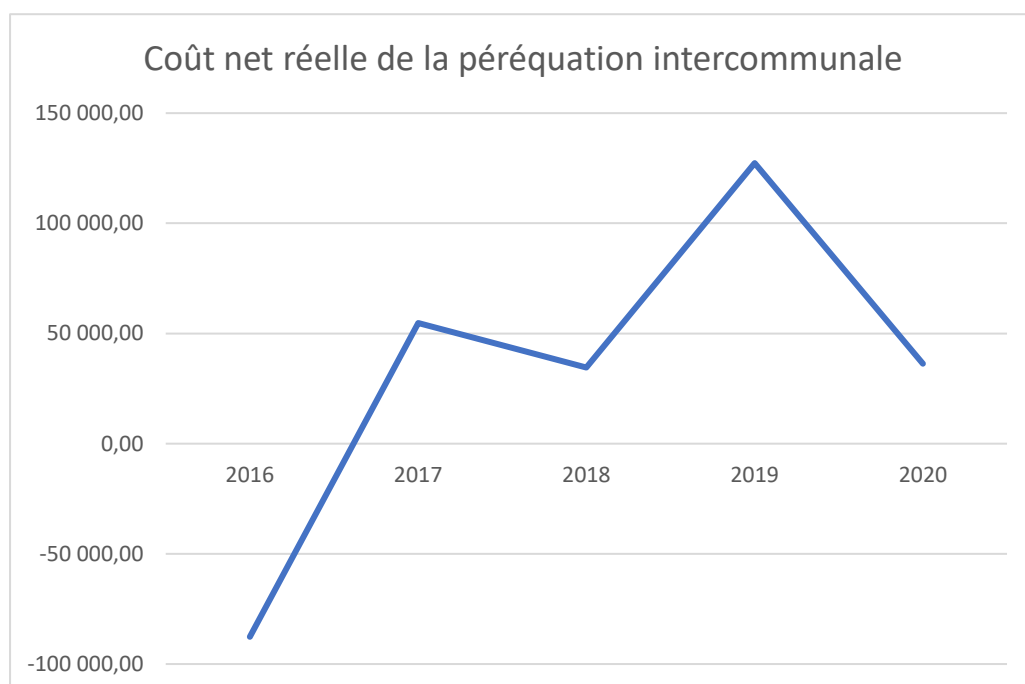
Au moment du bouclage, le décompte final de péréquation 2020 a été surestimé. Cette surévaluation engendre un excédent de revenu sur l'année 2021. L'estimation était de CHF 70'177.- alors qu'en réalité nous devons payer CHF 9'893.-.

## 220.352.02 EtatCom, décompte de péréquation – Estimation (compte de charge)

Selon le décompte provisoire du canton, un solde de CHF 21'000.- devra être payé pour 2021.

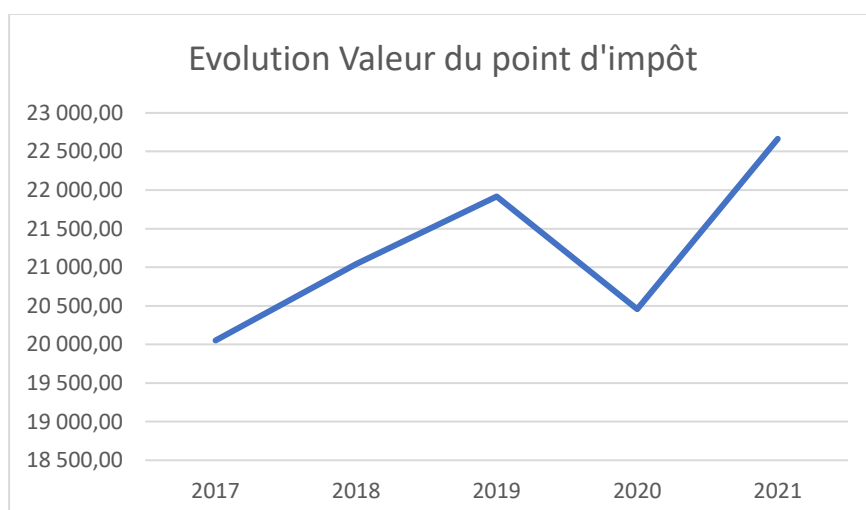
<b>Péréquation intercommunale 2021</b>	
Alimentation fonds	CHF 431'160.00
Estimation alimentation supplémentaire	CHF 21'000.00
Retours fonds	CHF-197'965.00
Dépenses thématiques	CHF - 96'235.00
Décompte année antérieure	CHF -60'284.00
<b>Coût net de la péréquation intercommunale</b>	<b>CHF 97'676.00</b>

Evolution du coût net de la péréquation selon les décomptes finaux du canton :



Valeur point d'impôts :

2017 : 20'052.00    2018 : 21'043.00    2019 : 21'916.00    2020 : 20'456.00    2021 : 22'664.00





## **220.380.00 Attr.fds de réserve pour travaux futurs – Estimation (compte de charge)**

Cette attribution de CHF 200'000.00 est due à l'année comptable 2021 particulière.

### **3. DOMAINES ET BATIMENTS**

#### **310 Terrains**

##### **310.318.01 Honoraires PACOM (révision plan de zones) (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	10'421.40
Au budget 2021 adopté	CHF	20'000.00
<b>Diminution</b>	<b>CHF</b>	<b>-9'578.60</b>

La facture reçue était bien inférieure à la prévision budgétaire. Elle a été entièrement compensée par le fonds de réserve « plan de Zone » **310.480.01**. Le solde de ce dernier, après prélèvement, est de CHF 8'230.15.

##### **310.435.00 Exploitation gravière (compte de produit)**

Actuellement, la Commune a perçu CHF 70'000.- en trop. La facturation pour l'exploitation de la gravière par Cand-Landi est suspendue, dès l'année 2022, jusqu'à nouvel avis.

#### **320 Forêts**

##### **320.314.01 Soins cultureux, convention**

Au compte 2021	CHF	5'000.00
Au budget 2021 adopté	CHF	11'500.00
<b>Diminution</b>	<b>CHF</b>	<b>-6'500.00</b>

Il s'agit d'un montant conventionnel. Cette diminution est due au fait d'une réorganisation des comptes.

##### **320.314.02 Exploitation, façonnage, débardage (compte de charge)**

##### **320.444.00 Subventions diverses Etat de Vaud (compte de produit)**

###### 320.314.02

Au compte 2021	CHF	12'812.45
Au budget 2021 adopté	CHF	17'000.00
<b>Diminution</b>	<b>CHF</b>	<b>-4'187.55</b>

###### 320.444.00

Au compte 2021	CHF	0.00
Au budget 2021 adopté	CHF	15'000.00
<b>Diminution</b>	<b>CHF</b>	<b>-15'000.00</b>

Les subsides sont versés directement au triage. La Commune ne paie que le solde.

### **320.314.04                   Projet lisières (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	5'694.75
Au budget 2021 adopté	CHF	8'000.00
<b>Diminution</b>	<b>CHF</b>	<b>-2'305.25</b>

Le projet d'entretien des lisières favorisant la Biodiversité a débuté en 2021 et se poursuivra en 2022.

### **320.435.00           Ventes de bois (service et feu) (compte de produit)**

Au compte 2021	CHF	10'016.00
Au budget 2021 adopté	CHF	5'000.00
Augmentation	CHF	5'016.00

Nous constatons une augmentation significative de vente de bois de feu.

### **320.436.00           Remboursements de tiers (compte de produit)**

Au compte 2021	CHF	16'352.04
Au budget 2021 adopté	CHF	0.00
Augmentation	CHF	16'352.04

Cette augmentation est due à la bonne surprise liée aux produits relatifs à l'exploitation forestière (produits principaux Althaus CHF 12'810.75 et produits TETROU CHF 1'711.70.)

## **35    Bâtiments**

### **352 Grande Salle**

#### **352.311.00           Achats de matériel, mobilier + équipements (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	3'017.00
Au budget 2021 adopté	CHF	1'000.00
Augmentation	CHF	2'017.00

Cette augmentation est due à l'achat d'un matelas de gym (CHF 1'990.70) à la suite d'un avis de non-conformité. Cet achat n'aurait pas dû être réalisé car c'est la gym qui se charge de ce genre de matériel. La commune s'occupe uniquement des installations gymniques fixes. De plus, ce matelas ne convient pas et doit être retourné. Le dossier est en cours.

#### **352.312.00           Electricité et chauffage (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	6'878.25
Au budget 2021 adopté	CHF	10'000.00
<b>Diminution</b>	<b>CHF</b>	<b>-3'121.75</b>

Lors du budget 2021, ce montant a été trop estimé.

### 352.314.01 Entretien du bâtiment + installations fixes (compte de charge)

Au compte 2021	CHF	3'979.60
Au budget 2021 adopté	CHF	9'000.00
<b>Diminution</b>	<b>CHF</b>	<b>-5'020.40</b>

Aucun entretien particulier n'a été effectué.

### 352.427.00 Locations grande salle (compte de produit)

Au compte 2021	CHF	8'051.00
Au budget 2021 adopté	CHF	12'000.00
<b>Diminution</b>	<b>CHF</b>	<b>-3'949.00</b>

Malgré la baisse prévue des locations dans le budget 2021, la pandémie a péjoré la prévision.

### 352.427.01 Locations grande salle école (compte de produit)

Au compte 2021	CHF	20'000.00
Au budget 2021 adopté	CHF	16'800.00
Augmentation	CHF	3'200.00

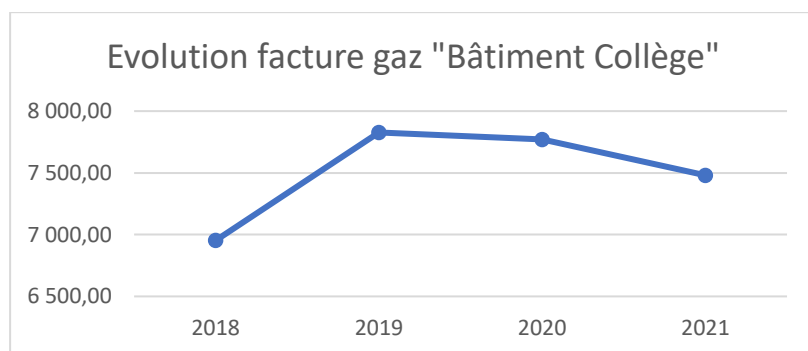
La salle de gym est louée conventionnellement CHF 1'000.- la période annuelle de gym. Ce montant varie selon les périodes effectuées dans notre salle.

## 353 Collège

### 353.312.00 Electricité et chauffage (compte de charge)

Au compte 2021	CHF	11'167.00
Au budget 2021 adopté	CHF	10'000.00
Augmentation	CHF	1'167.00

Cette augmentation est due au fait que le décompte final 2021 est comptabilisé, contrairement aux années précédentes.



### **353.313.00 Achat fournitures, produits d'entretien (compte de charges)**

Au compte 2021	CHF	3'720.50
Au budget 2021 adopté	CHF	1'000.00
Augmentation	CHF	2'720.50

Cette augmentation est due à un surplus d'achats de produits d'entretien lié à la pandémie.

### **353.436.00 Remboursement de tiers (compte de produits)**

Au compte 2021	CHF	3'797.15
Au budget 2021 adopté	CHF	0.00
Augmentation	CHF	3'797.15

Cette augmentation est due au remboursement par l'ASIOR des heures de désinfections des classes (Covid-19).

## **354 Eglise**

### **354.312.00 Electricité et chauffage (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	2'138.55
Au budget 2021 adopté	CHF	3'500.00
Diminution	CHF	-1'361.45

Cette baisse est liée à la diminution du nombre de culte en l'absence d'un pasteur titulaire dans la paroisse.

## **356 Divers bâtiments**

### **356.314.00 Entretien divers bâtiments (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	4'500.15
Au budget 2021 adopté	CHF	1'000.00
Augmentation	CHF	3'500.15

Cette augmentation est due au vidage de la fosse septique CHF 2'969.90 et du séparateur de graisse de la cantine des planches CHF 800.40.

## **357 Hangar**

### **357.312.00 Electricité et chauffage (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	2'430.05
Au budget 2021 adopté	CHF	2'000.00
Augmentation	CHF	430.05

Cette augmentation est due au fait que le décompte final 2021 de l'électricité est comptabilisé, contrairement aux années précédentes.

## 358 La Vieille Auberge

### 358.311.00 Achats de matériel pour le restaurant (compte de charge)

Au compte 2021	CHF	3'686.55
Au budget 2021 adopté	CHF	0.00
Augmentation	CHF	3'686.55

Une machine de mise sous vide a été achetée, en remplacement de l'ancienne.

### 358.312.00 Electricité et chauffage (compte de charge)

Au compte 2021	CHF	2'502.60
Au budget 2021 adopté	CHF	0.00
Augmentation	CHF	2'502.60

La création de l'UAPE nous oblige à gérer le chauffage du bâtiment et à refacturer aux différents locataires. Du mazout a été livré et payé en décembre. Les factures d'électricité pour l'UAPE nous sont parvenues. La facturation s'effectuera rétroactivement en 2022 pour 2021.

### 358.314.00 Entretien du matériel pour le restaurant (compte de charge)

Au compte 2021	CHF	3'317.25
Au budget 2021 adopté	CHF	2'000.00
Augmentation	CHF	1'317.25

A la suite de l'effraction de la Vieille Auberge, une nouvelle porte a été commandée. Un acompte de CHF 1'475.00 a été réglé. La livraison de la porte aura lieu en 2022. Le remboursement moins la franchise s'effectuera par l'assurance, à réception de la facture finale.

### 358.314.02 Entretien du bâtiment (compte de charge)

Au compte 2021	CHF	129'024.10
Au budget 2021 adopté	CHF	174'800.00
Diminution	CHF	-45'775.90

Ce montant comprend CHF 78'739.70 pour la création de l'UAPE préavis 30/20, CHF 40'000.- pour les travaux effectués en 2021 pour la création du vestiaire, CHF 8'967.10 pour la rénovation de l'enseigne lumineuse et le solde concerne des entretiens courants.

### 358.427.00 Location restaurant + UAPE (compte de produit)

Au compte 2021	CHF	31'000.00
Au budget 2021 adopté	CHF	39'000.00
Diminution	CHF	-8'000.00

Les loyers de l'UAPE ont été facturés depuis septembre CHF 10'000.-. Les loyers du restaurant ont été réduits de moitié, lors des trois mois de fermeture (février à avril).

### **358.480.03 Prélèv.s/fds de réserve "travaux futurs" (compte de produit)**

Au compte 2021	CHF	118'739.70
Au budget 2021 adopté	CHF	155'800.00
<b>Diminution</b>	<b>CHF</b>	<b>-37'060.30</b>

Le compte se détaille de manière suivante : Prélèvement au fonds réserve" travaux futurs" création UAPE CHF 78'739.70 ; Prélèvement au fonds de réserve "Vieille Auberge" aménagement local vestiaire au restaurant CHF 29'300.- ; Prélèvement au fonds de réserve "travaux futurs" aménagement local vestiaire au restaurant CHF 10'700.-. La diminution est due au fait qu'une partie des travaux pour la création des vestiaires seront effectués en 2022.

## **4. TRAVAUX**

### **430 Routes**

#### **430.312.00 Eclairage public, Romande Energie (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	7'718.40
Au budget 2021 adopté	CHF	6'000.00
Augmentation	CHF	1'718.40

Cette augmentation est due au fait que le décompte final 2021 est comptabilisé, contrairement aux années précédentes. Il s'agit pour cette année d'une double charge.

#### **430.313.00 Achat + divers (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	3'494.35
Au budget 2021 adopté	CHF	1'000.00
Augmentation	CHF	2'494.35

Cette augmentation est liée au remplacement du radar pédagogique défectueux.

#### **430.314.02 Entretien et réparation des routes (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	50'380.35
Au budget 2021 adopté	CHF	40'000.00
Augmentation	CHF	10'380.35

Ce compte comprend notamment la réparation du chemin de Champ Thélin pour CHF 30'555.15 (budget 2021 CHF 37'700.-) et les conventions d'entretien des rte des Combes et Grands Crêts CHF 5'440.-. De plus, la réparation urgente de la route de Rances pour CHF 7'003.10, relative à une déformation importante de la chaussée, est également imputée dans ce compte. Cette dernière n'avait pas été budgétisée.

De surcroît, le décompte de frais pour le chemin AF 8B en limite de commune Orbe / Valeyres est compris dans ce montant. Il n'a pas été prévu au budget 2021. Pour les AF Method, la commune a déjà payé en avance CHF 56'520.-. Le montant de CHF 7'269.- a été déduit du compte 1110.00 Débiteurs.

#### **430.314.03 Entretien signalisation routière (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	7'650.00
Au budget 2021 adopté	CHF	1'000.00
Augmentation	CHF	6'650.20

Cette augmentation est liée au réaménagement de la place du village, afin d'améliorer la sécurité des écoliers, et à différents marquages dans le village.

#### **430.315.05 Véhicules, entretien et frais divers (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	7'813.45
Au budget 2021 adopté	CHF	6'000.00
Augmentation	CHF	1'813.45

Cette augmentation est liée à la réparation d'une remorque et du frontal du tracteur.

#### **430.480.01 Prélèvement s/fds de réserve routes (compte de produit)**

Pour financer la réfection du chemin de Champ-Thélin (compte 430.314.02), des prélèvements de CHF 30'555.15, conformément au budget 2021 et de CHF 7'000.- pour l'amortissement des travaux sur la Route du Manoir ont été effectués.

### **440 Parcs, promenades, cimetière**

#### **440.311.00 Achat matériel, divers équipements (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	7'674.00
Au budget 2021 adopté	CHF	2'000.00
Augmentation	CHF	5'674.00

Ce poste a manifestement été sous-estimé. Il comprend, entre autres, l'achat de fleurs pour la pyramide CHF 1'650.-, l'essence de la tondeuse à gazon, la révision du laveur Honda CHF 1'414.20, la bâche pour la pergola de la place de jeu CHF 1'421.65, bac à plantes CHF 577.60 pour la place du village.

#### **440.314.00 Entretien fontaines, parcs, cimetière (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	7'283.90
Au budget 2021 adopté	CHF	6'000.00
Augmentation	CHF	1'283.90

Les restaurations des fontaines au Ch. du Moty et du haut du Village ont eu un coût de CHF 8'072.-. Ce coût est plus haut que prévu.

## **451 Ordures ménagères**

### **451.301.00 Salaires (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	9'410.50
Au budget 2021 adopté	CHF	7'900.00
Augmentation	CHF	1'510.50

Cette augmentation est liée à l'adaptation de la présence, depuis juillet 2021, des surveillants durant l'ouverture de la déchetterie, le samedi.

### **451.314.00 Entretien déchetterie (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	2'560.73
Au budget 2021 adopté	CHF	2'000.00
Augmentation	CHF	560.73

Cette augmentation est liée à la panne et de la réparation du système de pesage de la benne à ordures CHF 2'195.40.

### **451.318.00 Honoraires + prestations de services (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	3'175.85
Au budget 2021 adopté	CHF	1'000.00
Augmentation	CHF	2'175.85

Cette augmentation est due à l'intervention de Inetronic SA pour réparer le lecteur de cartes de la benne compacteuse CHF 1'212.60.

### **451.331.00 Amortissement (compte de produit)**

Contrairement à ce qui était indiqué dans le budget 2021, il restait à amortir CHF 6'000.- et non CHF 12'000.-.

## **460 Réseau d'égouts et d'épuration**

### **460.314.00 Entretien des raccordements & entretien du réseau (compte de charge)**

Deux collecteurs sous la route cantonale de Method ont dû être réparés. Ces dépenses de CHF 7'183.60 étaient urgentes et imprévues au budget.

#### **460.314.01 Curage des collecteurs (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	5'481.85
Au budget 2021 adopté	CHF	0.00
Augmentation	CHF	5'481.85

Ce poste comprend le curage de la fosse du Ch. de Marex CHF 3'141.60, le curage de canalisations CHF 1'555.10 et un contrat d'entretien de CHF 785.15 pour la pompe du chemin de Marex. La canalisation d'eau d'épuration du quartier de Marex se trouve plus basse que le collecteur principal. L'évacuation doit s'effectuer au moyen d'une pompe de relevage. Ce poste a manifestement été sous-estimé.



## 460.319.00 Impôts & taxes (TVA)

Le montant de la TVA liée à l'épuration s'élève à CHF 2'795.50.

## 5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### 510 et 520 Enseignement primaire et secondaire (comptes de charge)

Au compte 2021	CHF	310'178.41
Au budget 2021 adopté	CHF	339'700.00
Diminution	CHF	-29'521.59

Cette diminution est due, d'une part, à la baisse des élèves de notre commune scolarisés (101 en 2020 et 91 en 2021). Les charges scolaires 2021 sont réparties en fonction du nombre d'élèves dans les deux cycles primaires et secondaires. Ces charges s'élèvent à CHF 218'194.88 (budget 2021 CHF 223'000.-) pour le primaire et CHF 91'983.53 (budget 2021 CHF 116'700.-) pour le niveau secondaire. La participation aux frais de transport est de CHF 77'747.- pour les deux cycles.

D'autre part, la pandémie explique également cette diminution par la non-consommation de certaines prestations (camps, sorties etc).

### 580 Temple et cultes

#### 580.301.00 Salaire organiste (compte de charge)

Au compte 2021	CHF	1'891.45
Au budget 2021 adopté	CHF	2'500.00
Diminution	CHF	-608.55

Cette baisse est liée à la diminution du nombre de culte en l'absence d'un pasteur titulaire dans la paroisse.

#### 580.365.00 Participation autres paroisses (compte de charge)

La participation à l'église catholique a été passée sur la comptabilité 2020.

## 6. POLICE

### 610 Corps de police

#### 610.351.02 Etat de Vaud, Décompte final Réforme policière, solde de l'année précédente

Lors de l'estimation de la facture sociale 2020, un montant de CHF 1'655.00 « à payer » a été provisionné. Cependant, le décompte final 2020 reçu en septembre 2021 a présenté un retour de CHF 4'478.00.

### 630 Police Sanitaire

#### 630.352.04 Incinération déchets carnés + insp. Alimentait (compte de charge)

#### 630.435.00 Facturation diverses à des tiers (compte de produit)

Ces diminutions sont la conséquence de la décision de la Municipalité de ne plus participer à l'incinération des déchets carnés.

## 650 Défense contre l'incendie

### 650.352.00 Part au Centre de renfort (compte de charges)

Au compte 2021	CHF	15'362.39
Au budget 2021 adopté	CHF	16'700.00
<b>Diminution</b>	<b>CHF</b>	<b>-1'337.61</b>

Cette diminution s'explique par un retour d'acompte 2020.

### 650.390.00 Imputation interne, part. au réseau d'eau potable (compte de charges)

Cette charge n'a pas été prévue sur le budget 2021. Il s'agit de la participation 2021 à la défense incendie au réseau d'eau potable. Montant forfaitaire toujours imputé.

### 650.465.01 Subside de l'ECA (compte produits)

Ce montant correspond à une participation financière de l'ECA pour le remplacement de la borne hydrante n°20.

## 660 Protection civile

### 660.351.00 Parts au canton (ORPC) (compte de charge)

Au compte 2021	CHF	9'008.90
Au budget 2021 adopté	CHF	11'200.00
<b>Diminution</b>	<b>CHF</b>	<b>-2'191.10</b>

Cette diminution s'explique par le retour d'excédent 2020.

## 7. SECURITE SOCIALE

### 710 Service social – 720 Prévoyance sociale

#### 710.351.01 ARAS, Association Régional d'action sociale (compte de charge)

#### 710.351.04 AJOVAL (Accueil de jour des enfants) (compte de charge)

Les aides étatiques (fédérales et cantonales), remises lors de la pandémie, pour soutenir ces structures ont permis de diminuer la facture finale payée par les communes. Pour notre commune cela représente une « économie » de CHF **52'134.84**. (ARAS CHF 5'232.50, AJOVAL CHF 46'902.34).

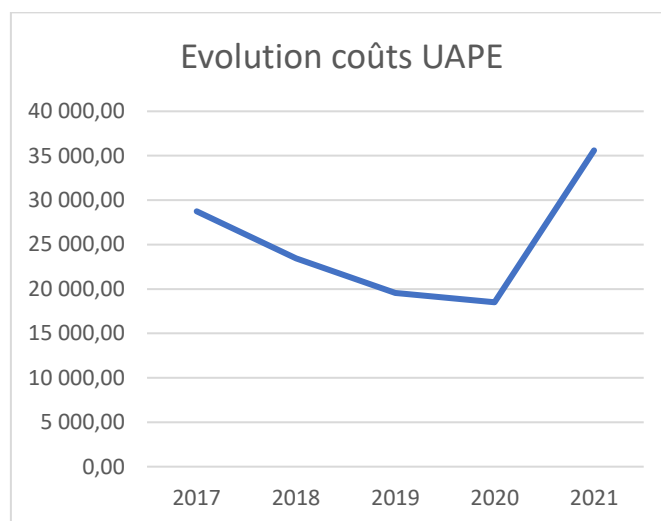
#### 710.351.05 UAPE Unité d'accueil pour écoliers (compte de charge)

Au compte 2021	CHF	35'600.53
Au budget 2021 adopté	CHF	25'000.00
Augmentation	CHF	10'600.53

Cette augmentation correspond à la garantie de déficit de la commune. Ce montant comprend l'UAPE Sainte-Claire CHF 22'015.- et l'UAPE Les Renardeaux CHF 13'585.53 (4 mois d'exploitation, ouverture le 23.08.2021).

### Evolution du montant du déficit des UAPE à la charge de la commune

2017	2018	2019	2020	2021
28'731.52	23'457.80	19'529.57	18'506.03	35'600.53



**710.451.00 AJOVAL-Subside création UAPE (compte produit)**

**720.380.01 Attribution fonds de réserve UAPE (compte charge)**

Les montants de CHF 30'400.- n'auraient pas dû être portés au budget 2021 de la commune. En effet, les comptes des UAPE sont tenus par l'AJOVAL. Le subsiste est versé à l'AJOVAL qui l'impute sur la comptabilité de l'UAPE Les Renardeaux.

**720.351.05 Etat de Vaud - Décompte final facture sociale, solde année précédente (compte charge)**

**720.451.05 Etat de Vaud - Décompte final facture sociale (compte produit)**

Lors de l'estimation de la facture sociale 2020, un montant de CHF 14'117.- « à payer » a été provisionné. Cependant, le décompte final 2020 reçu, en septembre 2021, a présenté un retour de CH 23'854.-.

**720.451.06 Etat de Vaud - Décompte final facture sociale (compte produit)**

Au compte 2021	CHF	65'000.00
Au budget 2021 adopté	CHF	0.00
Augmentation	CHF	65'000.00

Il s'agit de l'estimation que nous devons recevoir, d'après le décompte provisoire 2021.

Cette estimation de produit est exceptionnelle de par son ampleur. En effet, nous sommes plus habitués à inscrire dans le compte 710.351.06 des estimations de charges supplémentaires pour la facture sociale. Ce retour est dû aux aides étatiques COVID cantonales et fédérales qui diminuent la participation des communes.

## 8. SERVICES INDUSTRIELS

### 810 Service des eaux

**810.312.01 Achat et consommation d'eau (compte de charge)**

**810.435.00 Ventes d'eau (compte de produit)**

Entre l'achat CHF 65'418.85 et la vente CHF 57'257.40, il y a une différence négative de CHF 8'161.45.

	2019	2020	2021
M <sup>3</sup> achetés	118'849	118'849	124'985
Prix d'achat	CHF 0.47	CHF 0.49	CHF 0.52
<b>Total</b>	<b>CHF 54'405.66</b>	<b>CHF 58'505.70</b>	<b>CHF 65'418.85</b>
M <sup>3</sup> vendus	43'322	49'970	40'621
Prix de vente	CH 2.00	CHF 1.50	CHF 1.50
<b>Total</b>	<b>CHF 77'694.00</b>	<b>CHF 66'677.50</b>	<b>CHF 57'257.40</b>

L'augmentation du prix d'achat en 2021 est due aux entretiens effectués au SIEARV (Service Intercommunal d'adduction d'eau Rances-Valeyres). En effet, à Champs-Thélin, une désinfection de l'installation UV a été opérée et le démarrage d'une pompe a été changé. Au captage des vignettes des filtres ont été changés (voir comptes et préavis 01/2022 du SIEARV)

**810.314.00 Entretien des raccordements & extension du réseau d'eau de pluie (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	20'868.40
Au budget 2021 adopté	CHF	5'000.00
Augmentation	CHF	15'868.40

Ce poste a été sous-estimé. Des réparations urgentes ont dû être effectuées sur une conduite défectueuse en Boven CHF 11'316.05. De plus, ce poste comprend également la pose d'une prise d'eau CHF 2'692.60. Les curages de canalisation pour CHF 3'562.55 et le contrat de maintenance Hinni AG pour les bornes incendies CHF 3'297.20 aurait dû être imputé au compte 650.314.00 (Défense contre l'incendie et le curage des canalisations devrait être imputé dans le compte de **460.314.01** (Réseau d'égouts et d'épuration, curage des collecteurs)

**810.480.09 Prélèvement fonds de réserve eau (compte de produit)**

Au compte 2021	CHF	21'000.00
Au budget 2021 adopté	CHF	0.00
Augmentation	CHF	21'000.00

Cette augmentation est liée au prélèvement de CHF 21'000.00, afin d'équilibrer les comptes 810 Service des eaux. (Loi sur la distribution de l'eau, LDE, art. 14 ch. 4 et 5)

## **830 Service du gaz**

### **830.318.00 Honoraires & prestations de service (compte de charge)**

Au compte 2021	CHF	1'027.20
Au budget 2021 adopté	CHF	0.00
Augmentation	CHF	1'027.20

Cette dépense concerne une dépense non prévue relative à l'assistance technique pour le raccordement au gaz d'une parcelle.

### **830.411.01 Concession-redevance Gaz (compte de produit)**

Au compte 2021	CHF	25'409.55
Au budget 2021 adopté	CHF	36'000.00
<b>Diminution</b>	<b>CHF</b>	<b>-10'590.45</b>

La rétrocession d'Urba Gaz a été surévaluée. Il y a 65 compteurs au 31.12.2020. Le volume de gaz vendu est de 1'935'794 kWh au prix de CHF 0.0850. Le prix de revient est de 0.07185 CHF/kWh. Nous touchons la différence entre le prix vendu et le prix de revient soit 0.01315 CHF/kWh

*Municipale responsable : Anne Baumann*